



Présent(e)s : M. Ballet, Mme Di Fiore, M Dubuisson, Mme Fea Mesnage, M. Hecquard, Mme Loutrel, Mme Mathieu, M. Petelle, M. Peyrot, Mme Studler, M. Brau, Mme Pertriaux, M. d'Harcourt, Mme Delpuech, Mme Moreau, Mme Lederman, M. Bassi, M. Riché, Mme Rimsky et Mme Lejeune.
Excusé(e)s : Mme de Mun et Mme Bru.

Intervention de Mme Anne Lebreton, élue référente du Conseil de quartier Les Iles

Mme Anne Lebreton avait demandé aux membres du Conseil de quartier de lui transmettre un plan présentant ce qui ne leur semblait pas conforme au plan établi avec le médiateur de la Ville. Elle explique avoir reçu trop tardivement ce document pour avoir un retour des services de la voirie et apportera des réponses à la réunion du mois prochain.

Elle invite les membres du Conseil de quartier à travailler sur la fusion des arrondissements du centre autour de trois axes principaux : quelle démocratie locale pour le futur secteur, quelle géographie des conseils de quartier et quels projets pour la future mairie et pour les locaux laissés vacants.

Elle explique que les services de la ville travaillent actuellement sur ces questions, qu'il est important que les Conseils de quartier se saisissent du sujet et qu'il y aura, au lendemain des élections municipales de 2020, une mairie unique pour la zone centre (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} arrondissement).

Elle ajoute que la réunion des quatre arrondissements du centre permet de proposer un nouveau secteur qui reste dans la taille moyenne des arrondissements parisiens.

M. François Ballet évoque la difficulté d'avoir des informations de la Mairie de Paris sur les questions patrimoniales et souhaite que la réunion des arrondissements permette une représentation plus forte des souhaits des habitants. Il souhaite également que la bibliothèque reste dans le 4^e arrondissement.

Mme Anne Lebreton explique que la Mairie du 4^e, comme toutes les mairies d'arrondissement et la Mairie centrale, doit se conformer aux avis rendus par les ABF concernant l'aménagement de l'espace public.

M. Maxence Hecquard, vice-président du Conseil de quartier Les Iles, annonce que le sujet de la fusion des arrondissements du centre sera certainement abordé lors de la rencontre des présidents et vice-présidents de Conseils de quartier avec le Maire du 4^e prévue le 13 février et qu'il fera un retour aux membres du Conseil de quartier à la prochaine réunion. Il ajoute qu'une réunion plénière destinée à tous les membres des Conseils de quartier du 4^e est organisée à la suite de cette rencontre.

Mme Anne Lebreton souligne le côté pratique de la fusion des arrondissements pour le commissariat.

M. Maxence Hecquard propose que l'île de la Cité soit réunie dans un même Conseil de quartier, rappelant qu'actuellement le bout de l'île de la Cité appartient à un autre arrondissement. Il souhaite que les Conseils de quartier aient une représentation spécifique sur le patrimoine culturel des arrondissements : aujourd'hui le conseil de quartier exprime ce qu'il pense ou souhaite sur la gestion du patrimoine mais veut avoir un rôle consultatif sur les questions de patrimoine. Mme Anne Lebreton rappelle que la gestion des monuments n'est pas municipale.

Mme Anne Lebreton présente les avantages de conserver la Mairie du 4^e comme Mairie du futur secteur centre : la desserte de la Mairie du 4^e (proximité avec les stations et lignes de métros) et sa superficie supérieure à celle de la Mairie du 3^e. Elle ajoute que la Mairie du 4^{ème} a été construite sous l'impulsion du Baron Haussmann pour devenir le modèle architectural des autres mairies d'arrondissements.

Elle présente cependant comme désavantageux la grande proximité avec l'Hôtel de Ville et la possibilité pour l'Hôtel de Ville de s'agrandir.

Réponses aux questions

Sur le projet de l'Hôtel Dieu et celui de l'île de la Cité, Mme Anne Lebreton explique ne pas avoir plus d'informations que les membres du Conseil de quartier, que le projet de l'île de la Cité est au stade embryonnaire et qu'il n'y a pas de calendrier connu. Elle ajoute ne pas avoir de réponses précises sur l'Hôtel Dieu.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent savoir si la Mairie du 4^e peut influencer sur le projet de l'Hôtel Dieu ou s'il relève du Ministère de la Santé. Mme Anne Lebreton précise que la Mairie et L'Etat peuvent émettre un avis, et que tout le monde fait pression pour avoir un projet plutôt qu'un autre. Elle ajoute que les habitants font partie des personnes qui peuvent porter des idées.

M. François Ballet explique avoir reçu par l'intermédiaire de l'association Aux4coinsdu4 des informations du Cabinet de M. Hirsch : les 2/3 de l'hôpital resteront à vocation des soins et des activités transversales de l'APHP. Un dépôt de permis de construire a été déposé pour juin 2018. M. François Ballet fait remarquer que le projet présenté par l'APHP propose la destruction et la reconstruction de deux bâtiments situés dans les cours de la rue d'Arcole (au n°5 et n°13). Il exprime l'importance d'être vigilant sur la hauteur des futurs bâtiments et sur la cohérence de leur intégration avec l'existant. Il demande s'il est possible d'avoir des informations plus précises de la part de l'APHP et si une nouvelle entrée est envisagée car l'entrée de l'hôpital ne se fera plus par le parvis.

M. Maxence Hecquard demande s'il y a actuellement une modification du plan d'occupation des sols.

Mme Anne Lebreton répond que la Mairie du 4^e va demander à l'APHP si des pré-plans peuvent être transmis. Elle évoque l'occasion de dynamiser, du point de vue du logement, cette partie de l'arrondissement.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître la date des travaux du bout de la rue Saint-Louis en l'île, celle du retrait du sens interdit et quand la réutilisation du bout de la rue sera permis.

Suite aux interrogations des membres du Conseil de quartier, Mme Florence Mathieu a pris contact avec la Poste, qui a indiqué que le courrier posté dans les boîtes aux lettres de l'ancien local de la Poste était relevé.

Introduction de Mme Florence Mathieu, présidente du Conseil de quartier Les Iles

Mme Florence Mathieu demande aux membres présents quels sont ceux qui ont participé à la réunion sur la circulation organisé avec M. Christophe Najdovski au Pavillon de l'arsenal. De nombreux membres du Conseil de quartier y ont en effet assisté.

M. Jean-François Dubuisson explique qu'il y a eu de nombreuses plaintes de médecins et de riverains et qu'une veille sanitaire a été demandée. Le cabinet de M. Christophe Najdovski a refusé la proposition d'ouvrir la descente sur berges et le tunnel afin de désengorger le trafic automobile, expliquant qu'une réouverture ferait un appel à la circulation. Il a été expliqué que le prolongement de la ligne de bus 72 est un moyen de désengorger.

M. Baudoin d'Harcourt a souligné, lors de la réunion au pavillon de l'Arsenal, l'injustice relative à l'amende sur la tarification du stationnement pour les résidents : jusqu'à présent l'amende était la même quelque soit l'arrondissement, depuis le 1^{er} janvier 2018, il existe deux zones de tarifications dans Paris. Dans la zone centrale, l'amende est de 50 euros, tandis qu'elle est de 35 euros pour la 2^e zone. Il évoque la logique de la mise en place d'un tarif dissuasif pour les visiteurs, mais ne comprend pas pourquoi un résident du centre de Paris paye 50 euros s'il oublie pendant une heure de mettre son ticket.

Fusion des arrondissements du centre

Mme Florence Mathieu invite les membres intéressés à constituer un groupe de travail pour travailler sur la question de la fusion des quatre arrondissements du centre.

Feuille de route 2018

Mme Florence Mathieu invite les membres du Conseil de quartier à assister à la réunion plénière de présentation de feuille de route des quatre Conseils de quartier du 4^e, organisée le mardi 13 février à 19h en salle des Mariages de la Mairie du 4^e.

M. Maxence Hecquard souligne que de nombreux riverains sont favorables à l'installation d'un compost dans le square Jean XXIII et d'un jardin partagé, projets qui doivent être inscrits dans la feuille de route du Conseil de quartier.

Budget participatif

M. Louis-Romain Riché, nouvel habitant depuis quelques mois de l'île Saint-Louis, souhaite avoir des informations sur un projet lauréat du budget participatif 2015 « Végétaliser le pont Saint-Louis » et sur un projet lauréat du budget participatif 2016 « Réaménager la rue des Deux-Ponts ».

La coordinatrice des Conseil de quartier du 4^e explique que les projets lauréats du budget participatif mettent un certain temps à être mis en œuvre en raison d'une surcharge de travail de certaines directions de la Ville. Elle précise que ce dispositif mis en place en 2014 a considérablement alourdi la charge de travail de certains services de la ville et qu'un retard a pu être constaté dans l'ensemble des arrondissements parisiens.

Elle précise que le suivi et la mise en œuvre des projets lauréats des éditions du budget participatif est une priorité du Maire du 4^e M. Ariel Weil. Les porteurs de projet vont être associés à ces réunions de suivi.

Projet Iles aux trésors

Mme Marie Pertriaux informe les membres du Conseil de quartier que de nombreuses visites ont été réalisées (église Saint-Louis en l'île, visite de la chocolaterie,...).

Elle évoque le souhait d'une classe de visiter l'Hôtel Dieu et fait un appel à volontaires pour réaliser cette visite.

Elle rappelle l'organisation de la chasse aux trésors le samedi 7 avril et de l'éventuel besoin de membre du Conseil de quartier, en cas d'un manque de parents. Elle fait également part du besoin en bénévoles pour surveiller l'exposition des productions des enfants prévue la dernière semaine de juin.

M. Claude Peyrot partage l'avis que le projet devrait être reconduit les prochaines années.

Ile de la cité : mise en zone piétonne

Mme Florence Mathieu annonce que la Préfecture et la Mairie de Paris ont mené en décembre une marche exploratoire qui a abouti à plusieurs projets de piétonisation. Le 1^{er} projet propose de piétonner la rue du parvis Notre-Dame avec l'installation de bornes mobiles. Le deuxième projet propose de piétonner la rue d'Arcole jusqu'à la rue Chanoinesse, et la rue du cloître Notre-Dame jusqu'à la rue Chanoinesse. Mme Florence Mathieu s'étonne que la Mairie du 4^e n'ait pas été associée à cette marche.

M. François Ballet rappelle avoir fait remonter le stationnement anarchique des véhicules rue du Parvis et rue du cloître Notre-Dame et le risque d'attentat à cet endroit. Il lui paraît normal que la Préfecture de Police et l'Hôtel de Ville aient une réflexion sur le sujet.

Les habitants de l'île de la Cité souhaitent avoir les informations sur ce projet.

Certains habitants font remonter l'absence de tolérance annoncée pour les déposes minutes sur l'île Saint-Louis et expliquent qu'ils reçoivent des contraventions. La difficulté de stationner pour les artisans est évoquée, certains travailleurs se voient empêcher de travailler.

Ile Saint-Louis : réouverture du bout de l'île

Mme Florence Mathieu explique qu'elle a été conviée à une marche exploratoire avec le Commissaire du 4^e et le Maire du 4^e suite à l'accident d'un enfant de l'école Poulletier. Elle précise qu'il devrait y avoir des points écoles supplémentaires. La mise en place d'une signalétique adaptée a également été proposée au niveau des passages piétons situés au bout de l'île Saint-Louis.

Les membres du Conseil de quartier votent quasi à l'unanimité pour remettre le bout de la rue Saint-Louis en l'île dans son sens originel. Une personne s'abstient de voter.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- **Hôtel Dieu** : Il est demandé s'il est possible d'avoir des informations plus précises sur le projet de l'APHP et si une nouvelle entrée est envisagée.

Il y a-t-il actuellement une modification du plan d'occupation des sols ?

Les membres du Conseil de quartier souhaitent recevoir des pré-plans du projet de l'Hôtel Dieu.

- **Mise en zone 30** : Les membres du conseil de quartier souhaitent rencontrer la DVD pour échanger sur le plan de mise en zone 30 après l'envoi d'un plan de situation actuel.

- **Ile Saint-Louis** : Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître la date des travaux du bout de la rue Saint-Louis en l'île, celle du retrait du sens interdit et quand la réutilisation du bout de la rue sera permis.

- **Ile de la Cité** : Les habitants de l'île de la Cité souhaitent avoir les informations sur le projet de piétonisation de l'Ile de la Cité.

- **Tarification du stationnement résident** : pourquoi un résident du centre de Paris paye, s'il oublie pendant une heure de mettre son ticket, un tarif supérieur aux zones extérieures ?

Prochaines réunions 2017

De 19h à 21h en salle voyelles du Pôle citoyen de la Mairie du 4^e

Mercredi 21 mars, 10 avril et 29 mai